



## Gestion de la Sécurité lors des manifestations

- Pendant toutes les manifestations :
  - Stationnement au plan d'eau d'un véhicule avec 2 VTT à l'intérieur pour se rendre rapidement sur le lieu de l'accident.
  - Un VTT électrique au plan d'eau si besoin d'intervenir sur un lieu proche du plan d'eau
  - Mobile home de la sécurité ouvert et mis à disposition avec son équipement.
  - Maître nageur pendant toutes les épreuves
  - Un coordinateur au plan d'eau. Numéros de portables de tous les signaleurs partagés.
  - Présence d'un médecin sur les lieux.
  - Kayak (maître nageur) et pédalos (organisation) sur l'eau pour assurer la sécurité. Pas de bateau à moteur sur recommandation de la fédération.
- Concernant la traversée de la RD pour les défis des Argouses et les défis pour tous :
  - La traversée s'effectue sous le pont de la RD et de la voie de chemin de fer. Aucune traversée de route prévue.
- Concernant le cheminement le long de la RD pour le trail du défi pour tous et les parcours VTT et trails des autres animathlons :
  - Il n'y a pas de traversée de route.
  - Les concurrents longeront la route sur 20m. Il existe un petit chemin et des barrières de protection seront mises en place.